

Agir en milieu agricole pour le lac Saint-Pierre

Delphine Deléglise, directrice

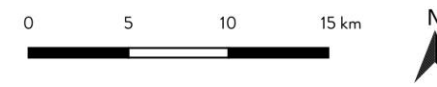
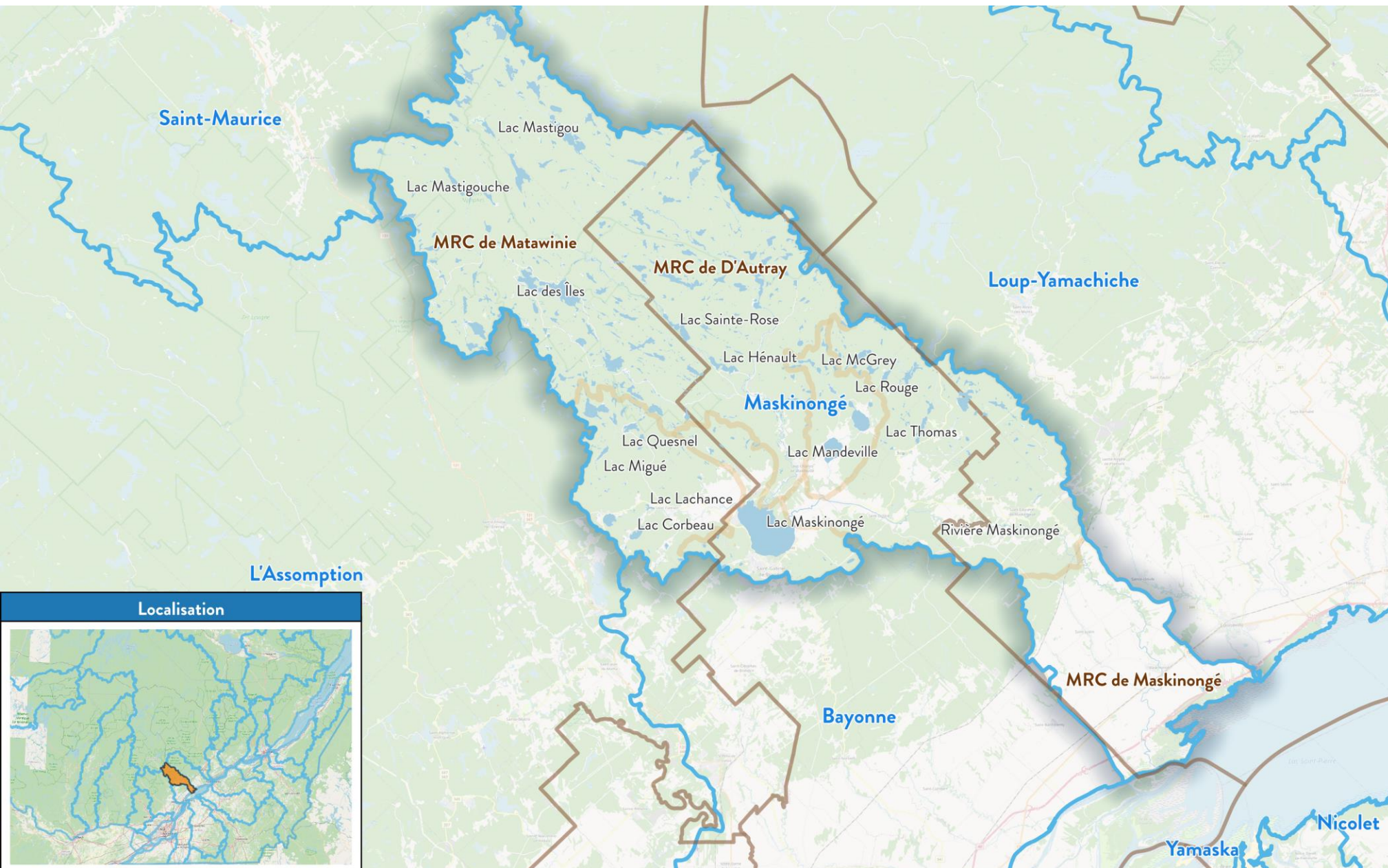
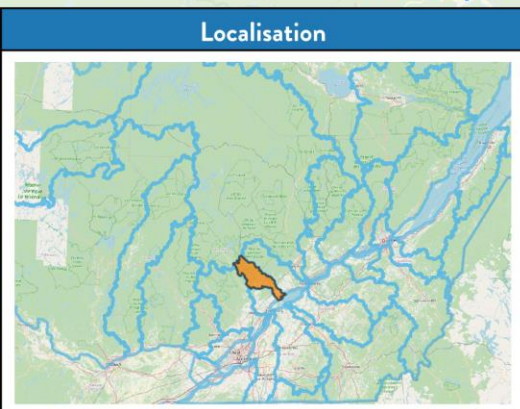
AGIR Maskinongé

Le 22 novembre 2023

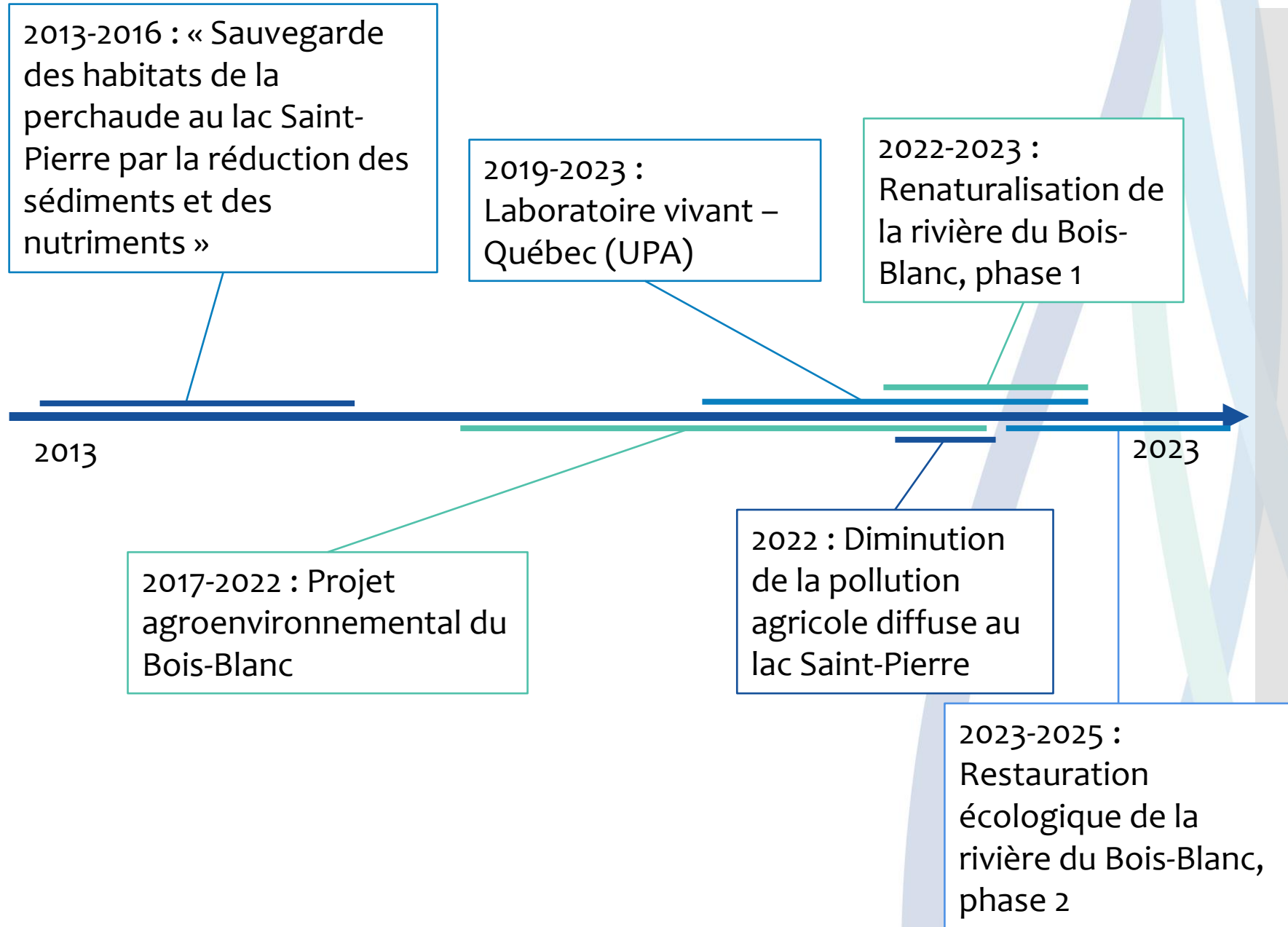
Zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant de la rivière Maskinongé

Légende

- Municipalités régionales de comté (MRC)
- Zone de gestion intégrée de l'eau par bassins versants (ZGIEBV)
- Sous-bassins versants de la rivière Maskinongé
- Hydrologie



10 ans de projets dans les basses-terres du Saint-Laurent



Des résultats concrets et en progression

- Bandes riveraines
- Aménagements hydro-agricoles
- Ponceaux
- Cultures de couverture
- Recherche
- Aménagement de cours d'eau





Actions en milieu agricole de 2013 à 2023



- Ouvrages de conservation des sols
- Engrais verts 2022
- Retrait de souche
- Essai de silphie
- Réfection de ponceau
- Coulée reboisée
- Bande riveraine
- Aménagement de cours d'eau
- ZGIE de la rivière Maskinongé





Diminution de la pollution agricole diffuse au lac Saint-Pierre

Juillet 2022-mars 2023

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du Gouvernement du Canada agissant par l'entremise du ministère fédéral de l'Environnement et du Changement climatique.



Expérimentation de la culture de silphie

- Premières expérimentations au Centre du Québec
- Plante tolérante à des périodes d'inondation
- Plante pérenne
- Intérêt pour le fourrage (richesse en protéines)



Photo : Silphie France

Expérimentation de la culture de silphie

- Implantation de 2,5 ha
- Date tardive pour le semis en raison des contraintes du financement
- Taux de réussite faible à cause de fortes pluies juste après le semis : 20 %
- Malgré tout, survie des plans à l'hiver
- Expérience à tenter à nouveau pour valider les premiers résultats.



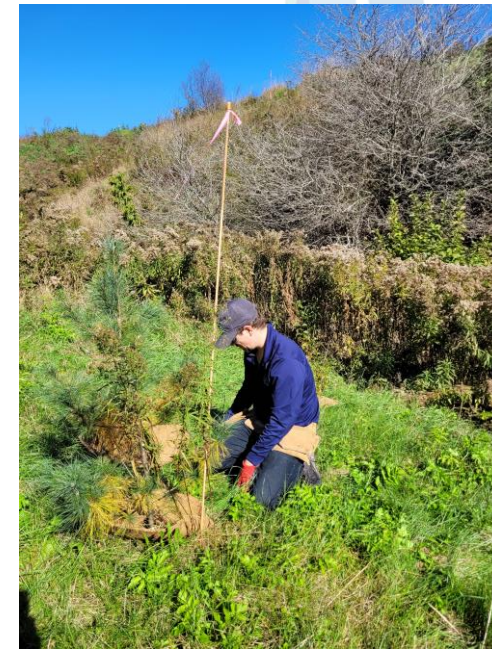
Implantation d'engrais vert

- 8 producteurs agricoles concernés
- 59 ha d'engrais verts
- Financement de l'accompagnement par l'agronome, y compris prise de mesures du taux de couverture obtenu.



Restauration de cours d'eau

- Enlèvement d'une souche qui créait de l'érosion en cours d'eau et végétalisation
- Coulées végétalisées : remplacement des végétaux morts
- Réparation d'un ponceau



La clé du succès : le partenariat

- Partenariat établi avec la FUPAM
- La FUPAM a coordonné les activités liées aux cultures de couverture et à la silphie
- Ce projet a permis la réalisation d'actions qui ne trouvaient pas d'autre financement.
- Grâce à cette collaboration, nous avons pu utiliser le montant disponible pour faire progresser la gestion intégrée de l'eau.





Restauration écologique de la rivière du Bois-Blanc

Phase 2 : travaux

Problématique

- Cours d'eau redressé
- Talus très abrupts
- Décrochements de berges
- Exportation de sédiments vers l'aval
- Travail sur l'ensemble du bassin versant en 2017-2022 pour implanter des pratiques agroenvironnementales



Déroulement du projet

PHASE 1 :

- Caractérisation du milieu avec T2 Environnement
- Élaborations de plans-concepts en collaboration avec le RAPPEL
- Présentation aux producteurs agricoles et approbation pour la suite des travaux.



Québec 



Fondation de la faune du Québec

PHASE 2 :

- Demande de certificat d'autorisation : en cours
- Mesures hydrologiques et physico-chimiques : en cours
- Travaux : en 2024



Canada 

Québec 

Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec.

Installation d'une station hydrométrique

- Mesure du débit et de la turbidité
- Suivi hydrologique pour le dimensionnement des aménagements
- Mesures de référence



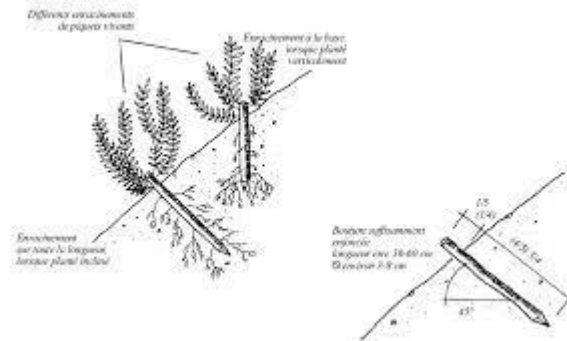
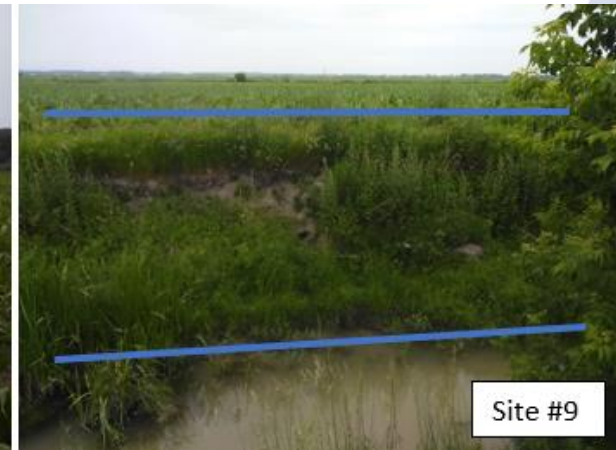
Concept 1

- Secteurs les plus sensibles à l'érosion : Adoucissement du talus (pente 1,5 : 1) et stabilisation par lits de plants et plançons. Ajout d'un replat végétalisé minimal de 2 m. Plantation d'arbustes en haut de talus et d'arbres sur le replat.



Concept 2

- Secteurs intermédiaires : Adoucissement de talus (pente 1,5 : 1) et stabilisation par boutures de saule. Ajout d'un replat végétalisé minimal de 2 m. Plantation d'arbustes en haut de talus et d'arbres sur le replat.



Source : Génie végétal



Concept 3

- Secteurs moins affectés par l'érosion : Adoucissement du haut de talus (pente 2 : 1) et stabilisation par plantation d'arbustes et d'arbres. Ajout d'un replat végétalisé minimal de 3 m.





Merci de votre
attention !

